

Parc Chapelle-Charbon 18e, une profonde mutation paysagère où la concertation favorise la biodiversité

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2022



Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Ville de Paris

Services de la collectivité associés : Direction de l'Urbanisme à l'origine du projet de requalification de la friche ferroviaire Chapelle Charbon et ses abords et le Service Paysage et Aménagement de la Direction des Espaces verts et de l'Environnement

Budget : 11,2 M€, hors coût des travaux de démolition, dépollution et consolidation des sols réalisés en externe par P&MA et achat du foncier par la Direction de l'Urbanisme.

Partenaires techniques : SPL Paris et Aménagement Métropole; Bureau d'études Trans'Faire; Entreprise de paysagisme Lavergne

Date de début : Juin 2018

Date de fin (prévue si l'action est en cours) : juillet 2020



Objectifs :

Le futur grand parc urbain Chapelle Charbon, de 6,5 ha à terme, situé dans un quartier politique de la ville du 18e arr., a fait l'objet pour sa première tranche de 3ha d'une concertation originale qui a permis aux futurs usagers du parc (riverains, associations, entreprises, scolaires...) d'être au cœur des décisions dès la

phase de conception tout en étant sensibilisés à la biodiversité pour :

- Faciliter la bonne appropriation des usagers de l'espace vert constitué d'habitats prioritaires et de la flore sauvage de la biorégion à sa livraison;
- Réaliser un futur réservoir urbain de biodiversité à haute valeur écologique présentant de milieux de vie et habitats prioritaires développés dans les Chemins de la Nature et de créer une Solution adaptée fondée sur la Nature de milieu urbain dense et cœur d'agglomération et un nouvel îlot de fraîcheur;
- Garder et renaturer une part importante, soit 6,5ha sur une totalité de 9ha, de l'ancienne friche ferroviaire enclavée, inaccessible et polluée pour offrir un nouvel espace de respiration dans ce quartier qui en était dépourvu;
- Faire de cet espace le cœur de vie de ce quartier en devenant par l'aménagement de nouvelles voies de déplacement favorables aux piétons et aux déplacements de la faune sauvage.

Mesures mises en œuvre :

La première tranche du parc Chapelle-Charbon (18e) a été conçue lors d'une concertation inédite avec les habitants, milieu associatif, enfants, artistes... Ils ont été associés dès 2016 via des ateliers participatifs, des visites de grands parcs en Île-de-France, des permanences sur place, des journées de rencontres et de sensibilisation, un jeu vidéo en ligne et un projet "d'avant-parc". Durant la phase d'études, des marches exploratoires ont été organisées sur la friche ferroviaire et ont permis de sensibiliser les publics, dont les enfants de plusieurs écoles du 18ème arrondissement, à la biodiversité. Le jeu « Chapelle Charbon - Dessinez votre parc », créé sur une proposition de la Direction des Espaces verts Paris et inspiré de SimCity™, a été commandé par la Direction de l'urbanisme à un prestataire. Il consistait à créer un parc à l'aide de blocs thématiques : pelouse, terrain de sport, arbres, parcours de biodiversité... Cet « avant-parc » de 3 000 m² a été construit sur la friche ferroviaire, avant l'engagement du chantier principal, afin de donner à voir le potentiel du site. Puis, l'avant-parc a été déplacé et reconfiguré, et un belvédère en bois construit par le collectif, permettait aux visiteurs de contempler l'évolution du paysage. Cette mission était l'opportunité de sensibiliser les participants et les enfants des écoles à la biodiversité, aux milieux de vie et habitats à leur rôle en milieu urbain. Cette méthode innovante a touché un public qui d'habitude ne participe pas forcément aux réunions de concertation dans les mairies d'arrondissement. Toutes les actions menées ont confirmé la forte attente du public pour un parc naturel favorable à la biodiversité .

Cette concertation innovante a été récompensée par un prix Territoria d'argent en 2021.

En parallèle, la Ville a effectué les inventaires faune flore habitats et rédigé les recommandations en accord avec le Plan Biodiversité de Paris et finalisé des dispositions de préservation avec le bureau d'études Trans'Faire et l'entreprise Lavergne (paysagiste). Des plantes et des graines des espèces végétales patrimoniales ont été récoltées (Chondrilla à tige de jonc, Oeillet prolifère, Saxifrage granulé, Salsifis douteux...), plantées ou ressemées et mises en banque de graines au Jardin Botanique de la Ville. Ce parc constitue un petit morceau de "campagne en ville" via la mise en place de prairies, de massifs arbustifs, boisements avec des végétaux sauvages de la bioégion.

Résultats / impact pour la biodiversité :

Le Grand Projet Urbain de Paris Nord Est est l'occasion de transformer une partie du paysage industriel stérile, enclavé et inaccessible en milieux de vie pour les habitants et la biodiversité. La création de ce nouveau Réservoir urbain de Biodiversité ouvert sur les jardins alentours, accompagnées d'ouvertures de voies apaisées de part et d'autres de l'espace (placettes arborées, linéaire de 600m, futur cour oasis). En complément, il s'agit aussi de faire évoluer l'existant par l'ouverture d'impasses, ou d'effectuer des opérations de déminéralisation afin d'augmenter la part de végétalisation, ainsi le square la surface du square Raymond Queneau, devrait gagner 50% de surface supplémentaire.

Au delà du quartier, s'opère le renforcement de la trame verte et bleue parisienne (Chemins de la Nature), de la Ceinture verte de Paris. Le projet Chapelle Charbon s'inscrit dans des réseaux d'échelles territoriales diverses (Canal de l'Ourcq, rives des voies ferrées, grands espaces verts du nord de la métropole) par de nouvelles continuités écologiques entre Paris et les communes riveraines.

Coordonnées

Paris

Liens utiles

[Projet 18e - Chapelle-Charbon](#)

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Béatrice Jannic, responsable de l'Observatoire Parisien de la Biodiversité - Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

beatrice.jannic@paris.fr